

Pathologie du bâtiment

Réf. : UICNURB.12

Dates :

à Paris:

05 au 06 janvier – 27 au 28 avril – 25 au 26 juin – 15 au 16 octobre

Province : nous contacter

2 jours (14 heures)

Prix HT : 1020 euros

OBJECTIFS

Maîtriser les désordres principaux du bâtiment

Maîtriser les règles de l'assurance construction

PARTICIPANTS

Responsables de services fonciers, Prospecteurs fonciers, Promoteurs, Constructeurs, Agents immobiliers

ANIMATEURS

consultant spécialisé

PRE REQUIS

Aucun pré-requis nécessaire

PROGRAMME DU COURS

L'assurance-construction

L'obligation générale de s'assurer

L'assurance dommages ouvrage

La garantie décennale

La garantie biennale

La garantie de parfait achèvement

Les dommages intermédiaires

Les délais de garantie

Les acteurs de la responsabilité

Le lexique technique de la construction (en option)

Les désordres

Fondations et infrastructures (mouvements des fondations et nature des sols, murs de soutènement, VRD et assainissement)

Structures et gros œuvre (fissures, humidité et étanchéité, balcons, traitement des bois, piscine)

Toitures et charpentes (infiltrations, condensation, déformation des charpentes, transformation des combles)

Enveloppes et revêtements extérieurs (enduits, peintures)

Aménagements intérieurs (fissuration, décollement des revêtements)

Equipements (condensation, chauffage, cheminée, isolation acoustique)